



NEWS - SENEGAL

Situation tracking sur la récurrence des cas de meurtre au Sénégal

Période : Janvier à Août 2025

PROFIL DES ZONESTOUCHÉES

Population : Selon le recensement de 2023, au Sénégal, la population résidente totale est de 18 126 390 personnes (50,6% d'hommes et 49,4% de femmes). La moitié de la population résidente a moins de 19 ans et les moins de 15 ans représentent 39% de l'effectif total. Les moins de 35 ans constituent 75% des résidents en 2023.

Près de la moitié de la population (47,0%) est concentrée dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel. La région de Dakar se démarque avec une proportion de 22% de la population totale du pays sur 0,28% du territoire soit une densité de 7 277 habitants par km².¹

Le Sénégal compte 14 régions, 46 départements et 557 communes.

Economie : L'économie sénégalaise repose principalement sur la pêche, l'industrie, l'exploitation des ressources minières, l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le tourisme, le commerce, le transport, etc.

Points chauds :

Les zones touchées par les cas de meurtre, : Joal (Thiès), Ndiouwar (Fatick), Ndoffane (Kaolack) et Saré Issa (Tambacounda), sont situées dans des **régions périurbaines et rurales du centre-ouest et l'Est du Sénégal**, habituellement perçues comme

LES PARTIES PRENANTES CRITIQUES

Les acteurs primaires
Les jeunes, hommes, femmes, la justice Sénégalaise, les forces de sécurité, les agents de la protection civile

Les acteurs secondaires
Le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, le ministère de l'éducation et de la jeunesse

Les acteurs intéressés
Le Gouvernement, la police ; la gendarmerie, les ministères en charge de la sécurité et de la justice, les collectivités territoriales, la société civile, etc.

DESCRIPTION DE L'INCIDENT

Au cours de la semaine du **12 au 18 mai**, le Système National d'Alerte Précoce : NEWS-Sénégal a recensé **cinq (05) incidents** majeurs faisant cinq (05) cas de meurtres et assassinats dans les régions de **Thiès, Kaolack, Tambacounda et Fatick**. Cette série d'événements s'inscrit dans une tendance préoccupante observée depuis le début de l'année. **En effet, de Janvier à Avril 2025, quarante-et-un (41) cas de meurtre avaient déjà été recensés par le système, contre quarante (40) signalés de mai à août.** Au total 81 cas de pertes en vies humaines dont 61 hommes et 20 femmes qui ont été enregistrés, témoignant l'escalade de la violence meurtrière au sein de la société sénégalaise. *Ces actes sont souvent liés à des conflits conjugaux, des disputes ou à des différends entre jeunes, les principales victimes étant des femmes, et des adolescents.*

À titre d'illustration

✚ **Dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 mai**, un maçon a été arrêté puis déféré au parquet de Mbour par la brigade de recherches de la gendarmerie de Saly Portudal pour assassinat. Il est accusé d'avoir tué son épouse dans son sommeil, qu'il soupçonnait d'adultère. Les faits se sont déroulés au quartier Santhie 2 de Joal (département de Mbour, région de Thiès).

✚ **Le lundi 12 mai en soirée**, un tailleur a perdu la vie à Ndoffane (région de Kaolack), après avoir été poignardé lors d'une altercation avec un autre individu. D'après les premières informations, une dispute a éclaté entre les deux hommes, au cours de laquelle le suspect aurait porté un coup de couteau mortel à la victime. Les motifs du conflit

¹Ansd, les Principaux Résultats du 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Sénégal, 2024, <https://www.ansd.sn/actualite/les-principaux-resultats-du-5e-recensement-general-de-la-population-et-de-lhabitat>



calmes et stables. Toutefois, ces localités montrent aujourd'hui des signes de vulnérabilité sociale, avec une montée des violences domestiques et interpersonnelles

demeurent inconnus à ce stade.

- ✚ **Dans la soirée du samedi 17 mai**, au quartier Saré Issa (région de Tambacounda), un adolescent de 17 ans et élève en classe de seconde, a perdu la vie en essayant de séparer deux amis qui s'étaient engagés dans une rixe. Selon les informations, le jeune homme avait reçu l'autorisation de son père pour assister à une soirée thé entre camarades. Durant cette rencontre, une violente dispute a éclaté entre deux amis pour des raisons encore inconnues. Alors qu'il tentait de les calmer, la victime a été poignardée à trois reprises dans le dos.
- ✚ **Le dimanche 18 mai**, un drame s'est produit dans le quartier Zone Sonatel à Mbour (région de Thiès), où un jeune de 18 ans a été mortellement poignardé à la suite d'une altercation après un match de football. La dispute a éclaté lorsque les deux équipes se sont disputées la possession du ballon. L'un des protagonistes, âgé de 16 ans, s'est rendu dans une boutique pour acheter un couteau à 100 francs CFA, avec lequel il a ensuite poignardé sa victime.
- ✚ Le même jour, un féminicide a secoué le village de Ndiouwar (région de Fatick), où un homme de 46 ans est accusé d'avoir abattu son épouse, âgée de 43 ans, avec une arme à feu. Suspecté du meurtre, il a été pris à partie et lynché par des habitants avant d'être évacué, grièvement blessé, à l'hôpital régional de Fatick, où il est pris en charge sous haute surveillance sécuritaire.

Ces incidents illustrent une montée préoccupante de la violence au sein des communautés, même dans des zones réputées calmes. Ils mettent en lumière la banalisation des actes meurtriers pour des motifs souvent futiles, révélant une crise sociale profonde. Face à cette situation, une réponse collective et coordonnée devient indispensable pour restaurer la paix et prévenir de nouvelles tragédies.

I. ANALYSE DES RISQUES

Face à la recrudescence des meurtres enregistrés au Sénégal, une analyse approfondie des risques s'impose afin de cerner les implications sécuritaires, les dynamiques de représailles



communautaires et les menaces sous-jacentes pesant sur la stabilité sociale et la cohésion des communautés concernées.

1. Risques liés à la non maîtrise de la colère

Les meurtres observés dans des localités telles que **Joal, Ndoffane, Saré Issa et Ndiouwar** montrent une détérioration du climat sécuritaire dans des zones périurbaines et rurales jusqu'ici considérées comme relativement stables. La fréquence des crimes, leur brutalité et le profil des auteurs (époux, jeunes en conflit) traduisent une baisse du seuil de tolérance à la frustration et une montée des violences interpersonnelles. Ce contexte alimente un sentiment généralisé d'insécurité, notamment dans les quartiers à forte densité ou dans les villages faiblement couverts par les forces de sécurité. En outre, la répétition de ces actes violents, notamment en une courte période, constitue un signal fort d'alerte sur la dégradation du climat sécuritaire dans certaines zones du pays.

2. Risque social lié à la banalisation de la violence

Les cas d'incidents analysés révèlent une tendance inquiétante : des conflits mineurs (disputes conjugales, altercations entre jeunes, rivalités futiles) dégénèrent systématiquement en violences extrêmes, voire meurtrières. Le fait que des actes meurtriers soient commis pour des raisons aussi futiles que la jalousie, une dispute autour d'un ballon ou d'un simple différend verbal témoigne d'une inquiétante banalisation de la violence au sein des communautés.

Cette situation reflète une crise des repères sociaux et moraux, caractérisée par un déficit d'éducation civique et citoyenne (absence de culture du dialogue, recours systématique à la force), une faible maîtrise de soi et gestion impulsive des émotions (réflexe de vengeance immédiate plutôt que médiation) et une dévalorisation de la vie humaine (normalisation de la violence comme moyen de régulation des conflits).

Si cette dynamique persiste, elle pourrait ancrer une culture de l'impulsivité violente, où toute frustration ou offense déclenche une réaction extrême ; généraliser l'insécurité dans les espaces publics (écoles, terrains de jeux, quartiers), avec des risques accrus d'affrontements meurtriers ; et saper la cohésion sociale, en instaurant un climat de méfiance et de peur au sein des communautés.

3. Risque de fragilisation des liens communautaires

Les meurtres touchant des femmes dans des cadres conjugaux ou des jeunes dans des affrontements sociaux ont un impact traumatique profond sur les communautés. Ils suscitent la peur, la colère ou le désir de vengeance, pouvant entraîner une fragilisation des liens sociaux à long terme. Les tensions peuvent s'envenimer, notamment dans les villages ou quartiers où les familles des victimes et des auteurs cohabitent, augmentant le risque de représailles, de règlements de comptes. Ce climat de suspicion et de rupture du dialogue communautaire nuit à la paix sociale locale.

II. TABLEAU COMPARATIVE DES CAS DE MEURTRE JANV-AOUT 2025



Cas de meurtres – Janvier à Avril

Mois	Hommes	Femmes	Total victimes
Janvier	9	5	14
Février	9	0	9
Mars	7	0	7
Avril	8	3	11
Total	33	8	41

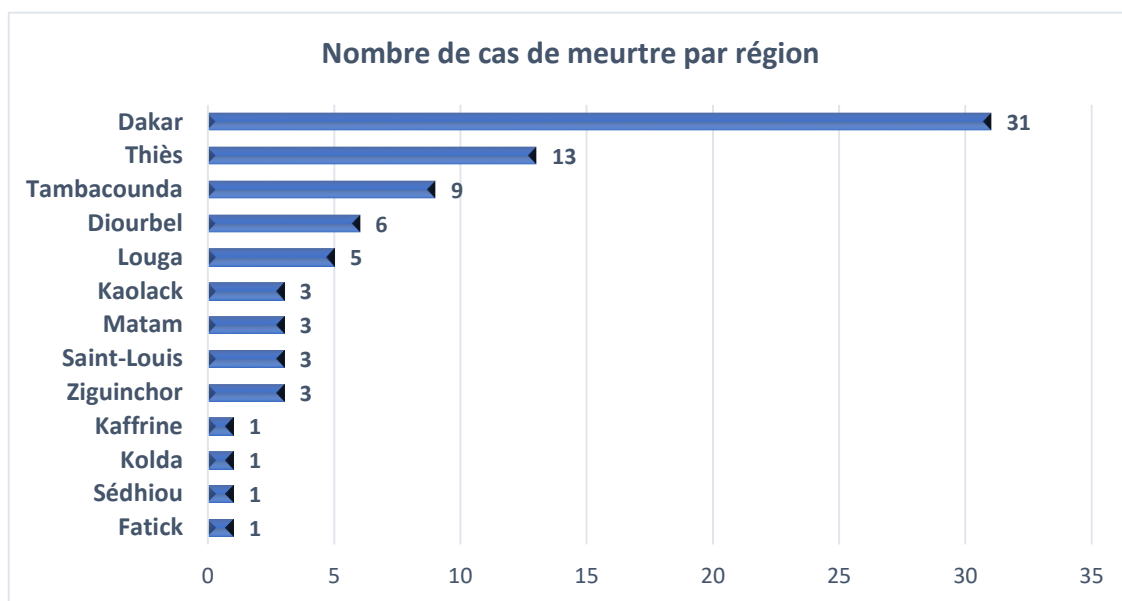
Cas de meurtres – Mai à Août

Mois	Hommes	Femmes	Total victimes
Mai	8	4	12
Juin	8	2	10
Juillet	3	3	6
Août	9	3	12
Total	28	12	40

Dans l'ensemble de la période observée (janvier à août), les hommes représentent *près de 75 %* des victimes. Cela montre que les hommes sont plus exposés aux situations de violence meurtrière, ce qui peut être lié à des conflits interpersonnels, vols, agressions ou participation à des activités à risque.

La proportion de victimes féminines est passée d'environ *20 % sur janvier-avril à 30 % sur mai-août*. Cette augmentation suggère que les femmes deviennent progressivement plus vulnérables et cette évolution mériterait une investigation plus approfondie pour en comprendre les causes sous-jacentes (contextes familiaux, violences conjugales, etc.) et adapter les stratégies de prévention en conséquence.

Bilan des cas de meurtres par région





- **Régions à haut risque** : Un axe de violence se dessine avec les régions de **Dakar (31), Thiès (13), et Tambacounda (9)**, qui totalisent **53 meurtres**, soit **66%** du total national.
- **Régions à risque modéré** : Diourbel (6) et Louga (5) présentent un nombre non négligeable de victimes.
- **Régions moins touchées** : Plus de la moitié des régions (7 sur 13) enregistrent 3 meurtres ou moins sur la période de 8 mois. Les régions de **Fatick, Sédhiou, Kolda et Kaffrine** sont particulièrement épargnées avec seulement 1 victime chacune.

Cette concentration géographique suggère que les dynamiques criminelles sont très localisées. Les tendances mensuelles (baisse, augmentation des femmes victimes) sont donc très probablement portées par ce qui se passe dans les "points chauds" que sont Dakar, Thiès et Tambacounda.

III. RECOMMANDATIONS

Au regard de la gravité et de la récurrence des incidents violents recensés, il est impératif de formuler des recommandations ciblées à l'attention des différents acteurs institutionnels, communautaires et sociaux, afin de prévenir durablement ces actes et renforcer la cohésion au sein des communautés.

1. Au ministre de l'Éducation et de la Jeunesse

- ✚ Renforcer les programmes d'éducation civique et morale dans les établissements scolaires, les centres de formation et les maisons des jeunes, en y intégrant des modules sur la gestion des émotions, la non-violence et la résolution pacifique des conflits.
- ✚ Construire davantage des espaces sûrs pour la jeunesse (centres socio-éducatifs, clubs de jeunes, activités sportives encadrées) afin d'offrir des alternatives positives à l'oisiveté et aux comportements déviants.

2. Au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique

- ✚ Renforcer la sécurité dans les zones urbaines à forte densité, surtout Dakar et Thiès, avec des patrouilles régulières et des mesures de prévention ciblées.

3. Aux collectivités territoriales

- ✚ Renforcer les dispositifs locaux de prévention de la violence, en mettant en place des comités communaux de veille, d'alerte précoce et de médiation impliquant les leaders communautaires, les jeunes et les femmes.



- ✚ Mener des campagnes de sensibilisation régulières sur la prévention des violences domestiques, scolaires et interpersonnelles, en utilisant les langues locales et des canaux adaptés (radios communautaires, causeries...).

4. Aux organisations de la société civile

- ✚ Mener des campagnes communautaires de sensibilisation sur les effets de la violence, en mettant l'accent sur la prévention des violences conjugales, scolaires et interpersonnelles, à travers une approche inclusive touchant les jeunes, les parents et les leaders locaux.
- ✚ Renforcer l'éducation à la non-violence et la médiation scolaire au sein des quartiers, écoles...
- ✚ Intensifier la culture de la non-violence via des campagnes médiatiques et digitales dans le but de réduire les cas d'homicides.
- ✚ Associer les producteurs de films en vue de la production des courts métrages éducatifs à la non-violence et à la paix.

5. A la Population

- ✚ Encourager la non-violence et la tolérance en promouvant des échanges respectueux et en évitant toute forme de confrontation,
- ✚ Promouvoir une culture du dialogue, de la tolérance et du respect mutuel au sein des familles, des quartiers et des villages.

IV. CONCLUSION

La recrudescence des meurtres observés dans plusieurs régions du Sénégal interpelle sur l'urgence de repenser les mécanismes de prévention de la violence à tous les niveaux de la société et surtout de renforcer les programmes d'éducation à la non-violence et à la résolution pacifique des conflits. Au-delà du constat, ces incidents mettent en lumière la nécessité de renforcer les capacités communautaires à gérer les conflits de manière pacifique, d'investir dans l'éducation aux valeurs citoyennes. Ce rapport entend ainsi stimuler une prise de conscience collective et encourager des actions concrètes, coordonnées et adaptées au contexte local. La sécurité ne saurait être assurée uniquement par les forces de l'ordre : elle est aussi une responsabilité partagée, fondée sur la vigilance communautaire, la solidarité et la prévention en amont. En ce sens, chaque acteur citoyen, leader, institution a un rôle clé à jouer pour enrayer cette dynamique et construire des environnements plus sûrs et plus justes pour tous.